

**Championnat de France des Clubs 10 M 2016 / 2017**

**DEAUVILLE**

**FICHE ENGAGEMENT ADULTES**

**PISTOLET**

**CARABINE**

Club : .....

N° Asso : .....

Ligue : .....

<b>COMPOSITION DE L'ÉQUIPE</b>						
<b>NOMS</b>	<b>N° Licence</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Catégorie (**)</b>	<b>H-N E-S-J *</b>	<b>ET *</b>	<b>Ordre de passage</b>
Tireur n°1						
Tireur n°2						
Tireur n°3						
Tireur n°4						
Tireur n°5						
Remplaçant						
Remplaçant						

(\*) Haut-Niveau : E=Elite, S=Senior, J=Jeune : liste sur le site :

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-des-sportifs-de-haut-niveau>

(\*) ET=Etranger, 1 seul étranger licencié à la FFTir possible.

(\*\*) Un Jeune ou une Dame obligatoire dans la liste des titulaires. 2 tireurs inscrits sur les listes Haut niveau maximum.

**CAPITAINE DE L'ÉQUIPE**

NOM/PRÉNOM : .....

Tel : .....

E-m@il : .....

NIVEAU DE DIPLOME : .....

**COUPON À RENVOYER AVANT LE 3 MARS 2017**

Date et signature :

**Extrait Règles CDFC 10 M (2.2. & 1.1.) :**

Chaque club a la possibilité de faire entrer un seul remplaçant à n'importe quel moment du match de qualification. L'entrée du remplaçant ne doit pas avoir pour effet de changer les règles de composition (jeunes, féminines, haut niveau). Un seul remplacement est autorisé. Si le tireur remplacé est aux essais, le remplaçant continue les essais, dans le cas contraire il commence sans essai et continue le match du tireur remplacé.

L'équipe doit être encadrée par un Capitaine (membre de l'équipe ou non) chargé entre autres d'assurer la gestion administrative de celle-ci, d'en communiquer sa composition définitive ainsi que l'ordre de passage des tireurs au plus tard la veille du match et enfin, d'assurer le « coaching » de l'équipe lors des tirs.